Note - après ALEXIS de la Chaume jarques philippe -

ALEXIS de la CHAUME louis gérard.

Né à augers trinité le faccemte 1730 I Chaumane régulier de sufference de l'action d'Taisont, dioc Chaptes en 1767. Resigne en 1781, à son frere l'erre Madeleure (ci dessens) mayenment 300 luvres de Jermon ammelle.

Curé de la Madeleure de Chateaudum. Sermenté en 1791. Dessent la Madeleure et s'action de Chateaudum jusqu'en 1793 puis en 1795.

Son 1805 on la Janané de la Madeleure ne disant faint la mene et n'étant par le communiar aprèc pour l'éque.

Accèdé à Châteaudum. 15 mai 1820

ALEXIS de la CHAUME piere madeleine

Cure de 1 Lubri d'Isigny (diocese de Chartres) en 1781. Déporté en 1792

(able Beauhaire "Le diverse de Chartres" Chronologie - pp. 257. 266. 215. 288